

Image not found or type unknown



Problème d'indivision entre enfants

Par **sidonie**, le **07/11/2009** à **18:57**

Bonjour, rnsuite au décès de notre mère nous avons un problème d'indivision .rnsur un terrain vendu constructible payé et acte en main .rnpeut on revoir 30 année en arrière car un des enfant n'est plus d'accord du prix et de la grandeur merci d'une réponse